

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 13 février 2020

Délibération CA_20200213_008

Convention interdépartementale d'assistance mutuelle entre les SDIS de l'Indre et du Cher

VOTE : adopté à l'unanimité

1 membre(s) étant absent(s)

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Considérant que le quorum est réuni ;

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le code de la sécurité intérieure ;

Vu l'arrêté préfectoral n°19 du 20 décembre 2018 portant approbation de la révision du Règlement Opérationnel du Service Départemental d'Incendie et de Secours de l'Indre ;

Vu le projet de convention interdépartementale d'assistance mutuelle entre les SDIS de l'Indre et du Cher ;

DECIDE :

Article unique. - La convention interdépartementale d'assistance mutuelle entre les SDIS de l'Indre et du Cher, ci-annexée, est approuvée et Monsieur le Président est autorisé à la signer.

DESCOUT Serge